LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

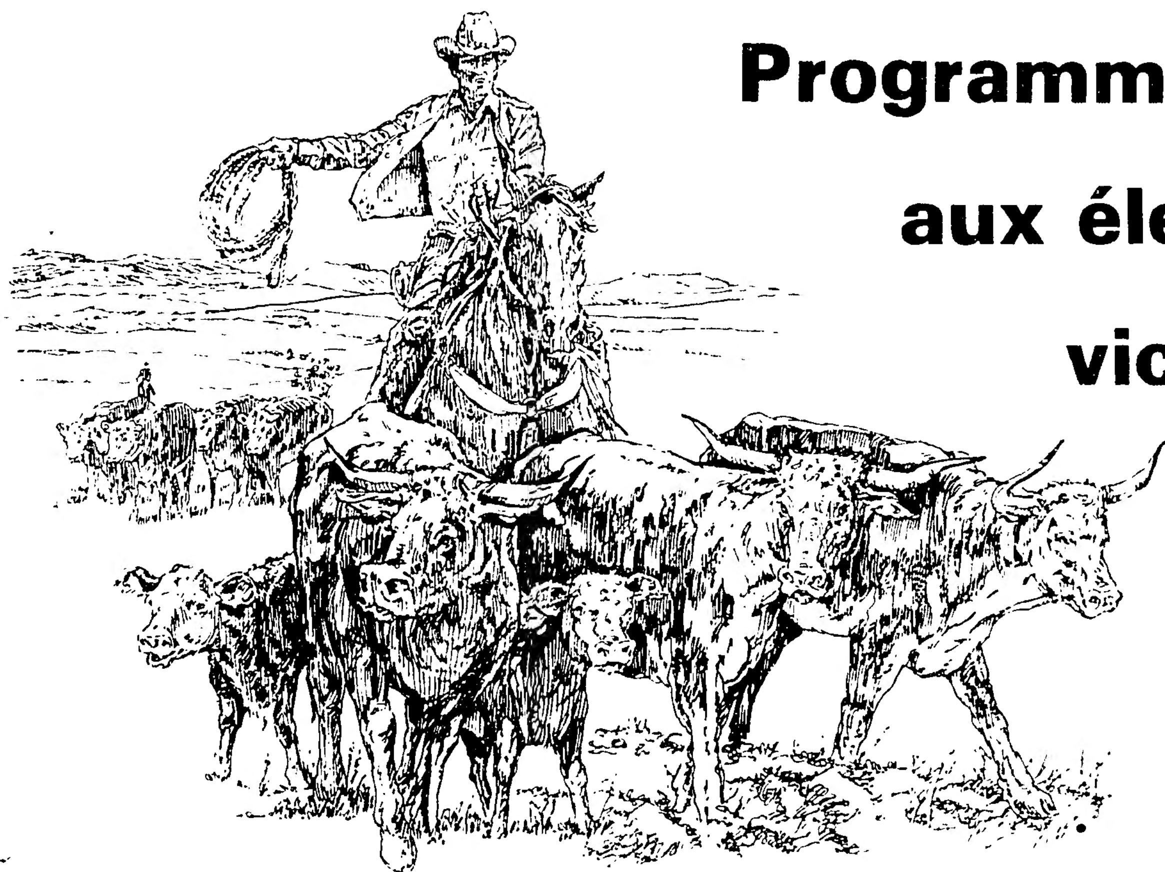
Vol. 22 n° 29 Edmonton, le vendredi 22 juillet 1988 16 pages 0,50

Éditorial de
Guy Lacombe

Une loi qui protègerait toute vie

...à lire en page 4

• *Intervention fédérale*



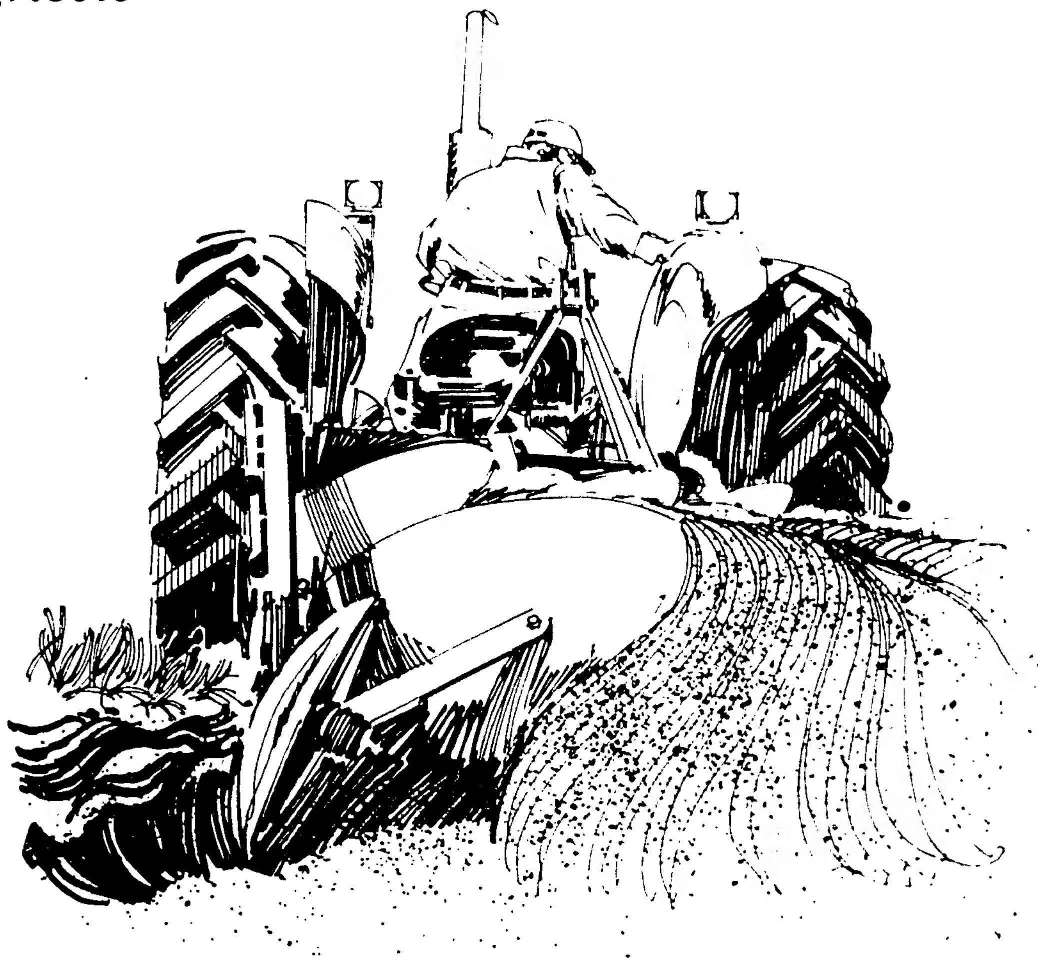
Programme d'aide aux éleveurs de l'Ouest victimes de la sécheresse

...à lire en page 3

SOMMAIRE

• *Stabilité du revenu agricole*

L'Alberta



...à lire en page 8

• *Le 14 juillet*

Le Consul de France reçoit

page 2

• *Lac La Biche*

Le Rendez-Vous culturel '88: un succès

page 6

• *La prise de la Bastille*

Le Consul de France à Edmonton reçoit à l'occasion du 14 juillet

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Comme le veut la coutume depuis de nombreuses années, la communauté française de la Capitale a célébré la fête de la Prise de la Bastille, le 14 juillet au Petroleum Club.

Le Consul de France à Edmonton, M. Serge Pinot était l'hôte pour le gouvernement français d'une foule de dignitaires tant des milieux politique, diplomatique, économique et communautaire. On y notait la présence du Lieutenant-Gouverneur de la province, Madame Helen Hunley et du solliciteur général de la province M. James D. Horsman.

M. Serge Pinot a offert aux invités les voeux du gouvernement français, soulignant les nombreux événements qui ont marqué la scène française au cours des derniers mois, notamment les élections à la présidence et les élections législatives. Il a ensuite offert un toast, comme le veut le protocole, à la Reine représentée par Madame Hunley, qui est la souveraine du Canada. Madame Hunley a répondu en offrant un toast à la France. On a ensuite chanté les deux hymnes nationaux, le O Canada et la Marseillaise.

Les invités ont ensuite fait honneur au magnifique buffet et au vin français. L'Alliance Française d'Edmonton avait aussi organisé un banquet suivi d'une danse pour souligner cet anniversaire. On sait que l'an prochain on commémorera le 200e anniversaire de la Prise de la Bastille et en France comme partout dans le monde on prévoit des célébrations spéciales. Il est presque certain que la communauté française d'Edmonton emboîtera le pas et célèbrera d'une façon particulière le 14 juillet 1989.



L'accordéoniste était de la fête lors de la réception donnée par le Consul de France à Edmonton, M. Serge Pinot, à l'occasion du 14 juillet. Ses pièces musicales ont même incité des couples à danser. *(Photo Pierre Brault)*



Le Lieutenant-Gouverneur de la province, Madame Helen Hunley a accepté au nom de la Reine le toast proposé par le Consul de France à Edmonton, M. Serge Pinot. Madame Hunley a à son tour offert un toast à la France. *(Photo Pierre Brault)*



Le Consul de France, M. Serge Pinot, s'entretient avec M. et Mme Michel Lehodey lors de la réception au Petroleum Club à Edmonton. *(Photo Pierre Brault)*

• *Option intégration*

Vise à aider les jeunes de 15 à 24 ans hommes et femmes francophones et décrocheurs.



Frank Saulnier et André Boudreau lors de la signature du contrat.

PIERRE BRAULT

EDMONTON - La Société éducative du projet conjoint de l'Alberta dont le dynamique président est André Boudreau vient de mettre sur pied, en collaboration avec Emploi et Immigration Canada, un nouveau projet à l'intention des jeunes décrocheurs francophones.

Après avoir lancé un premier projet ayant pour but de former des agents de développement communautaires pour les différentes associations francophones, voilà que la Société se tourne maintenant vers les jeunes et donne ainsi l'opportunité à 25 d'entre eux de faire la transition du monde des études au monde du travail, ce qui n'est pas toujours facile dans un monde où l'on recherche de plus en plus de compétence.

C'est dans le secteur de commis de bureau que la Société offrira une formation et un stage pratique en milieu de travail. Déjà une vingtaine d'entreprises de la Capitale ont confirmé leur participation au programme, qui s'étalera sur une période de 47 semaines allant du 28 août 1988 au 14 juillet 1989.

M. Boudreau a tenu à souligner au cours de la cérémonie de signature du contrat avec Emploi et Immigration représenté par M. Frank Saulnier qu'il y avait un manque évident de personnel qualifié bilingue dans le secteur du secrétariat surtout dans le secteur francophone et chez les employeurs qui affichent un service bilingue auprès de la population. «Nous voulons donc répondre aux besoins de ces employeurs et de leur clientèle en matière de langue en formant un personnel compétent et bilingue.»

Pour sa part M. Saulnier a fait mention du professionnalisme et de la compétence des dirigeants de la Société et s'est dit heureux de pouvoir participer encore une fois à la mise sur pied d'un programme qui permettra à 25 jeunes de se trouver un emploi avant ou au terme du projet ou de considérer un retour aux études, ce qui serait aussi considéré comme un succès du projet.

M. Boudreau a aussi mentionné que le projet est tellement important que les dirigeants ont tenu à ce qu'il se fasse une évaluation suivie à intervalle régulier et c'est M. Daniel Chevrolet, professeur à la Faculté Saint-Jean, qui sera l'évaluateur.

En plus des employeurs, la Société s'est assurée la collaboration de Fédération Jeunesse de l'Alberta, de Action-Femme, du Centre d'emploi pour Jeunes d'Edmonton, de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et de l'Alberta Vocational Center à Edmonton.

Tout jeune décrocheur francophone ayant une connaissance suffisante de la langue française pour suivre des cours et travailler en français et répondant à quelques autres critères d'admissibilité peut participer à ce programme. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, on peut rejoindre le 468-6983 et demander Régent Grenier ou se rendre au Centre de main-d'oeuvre pour Jeunes situé au coin de la 109e rue et de la 100e avenue.

À la 3...

• *Intervention fédérale*

Programme d'aide aux éleveurs de l'Ouest victimes de la sécheresse

CALGARY - Le gouvernement fédéral versera jusqu'à 76,5 millions de dollars aux éleveurs de l'Ouest canadien victimes de la sécheresse.

Les éleveurs de bovins pourront aussi bénéficier d'un report de l'impôt sur le revenu de 1988 provenant des ventes de sujets reproducteurs faites à perte à cause de la sécheresse. Le report pourra être prolongé si les conditions le justifient.

C'est ce que viennent d'annoncer le ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, et le ministre responsable du Programme de diversification économique de l'Ouest canadien, M. Bill McKnight.

Le gouvernement fédéral essaiera d'obtenir des fonds de contrepartie du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. L'entente fédérale-provinciale prévoit jusqu'à 153 millions de dollars de versements aux producteurs.

«Nous essayons de réagir le plus rapidement possible pour aider les éleveurs de l'Ouest à éviter un éventuel désastre, assure M. Wise. Nous nous sommes engagés à collaborer avec les provinces pour que l'aide offerte réponde réellement aux besoins des producteurs.»

Afin d'aider les éleveurs à conserver leurs troupeaux, le programme prévoit jusqu'à 100 millions de dollars (60$ par tête) de versements pour les bovins d'élevage dans certaines régions désignées zones de sécheresse.

On estime que l'aide versée aux producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba pourrait totaliser jusqu'à 44, 39 et 17 millions de dollars, respectivement.

Les paiements seront effectués en deux versements, le second dépendant de l'inscription au Programme d'assurance-récolte de 1989.

«Le volet report de l'impôt du projet résulte d'intenses consultations avec l'Association des éleveurs de bétail canadiens, dit M. Wilson. Cette nouvelle disposition de la Loi de l'impôt sur le revenu sera prolongée si les conditions de sécheresse se poursuivent.»

Par ailleurs, afin d'accroître les disponibilités très en demande d'aliments pour bestiaux, le programme prévoit également le versement d'une somme totale de 53 millions de dollars, sur une base de 15$ l'acre, pour le fourrage vert tiré des cultures touchées par la sécheresse ou des récoltes tardives.

La Saskatchewan devrait recevoir jusqu'à 25 millions de dollars dans le cadre du programme visant les cultures fourragères. Pour sa part, le Manitoba bénéficiera d'une aide allant jusqu'à 9 millions, et l'Alberta, jusqu'à 19 millions.

«Le programme laisse aux producteurs le soin de trouver leurs propres solutions aux graves difficultés qu'ils traversent», souligne M. Mayer.

Ils pourront ainsi allouer les versements par tête de bétail au transport des aliments pour bestiaux ou à celui des bovins, explique M. McKnight. L'aide couvrant le fourrage vert incitera les producteurs de tout l'Ouest à accroître leur production fourragère, ce qui maintiendra les prix des aliments à des niveaux acceptables et protègera la couche arable.»

«Le report de l'impôt aidera grandement les producteurs, d'ajouter M. Wilson, en ce sens qu'il leur permettra de reconstituer leurs troupeaux de reproduction.»

Le gouvernement fédéral et les provinces de l'Ouest collaboreront à un examen des programmes d'aide couvrant les cultures fourragères et les aliments du bétail, afin d'en accroître l'efficacité.

M. Wise ajoute qu'Agriculture Canada a surveillé la situation de près dans le Centre du Canada et la région de l'Atlantique, aussi bien qu'en Colombie-Britannique. Il reçoit régulièrement des rapports sur les conditions des cultures et sur la production. Il continue aussi de veiller à ce que les programmes fédéraux soient adaptés à l'évolution de la situation.

Ce programme s'ajoute à l'aide de 12 millions de dollars que le gouvernement fédéral a accordée le mois dernier afin d'aider les éleveurs de l'Ouest à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en eau.



(Photo Agriculture Canada)

Programmes fédéraux 1988 d'aide aux producteurs victimes de la sécheresse

• Surveillance préventive des conditions du temps et du sol dans l'Ouest canadien pendant l'hiver 1987-1988; maintien de cette surveillance par la suite.

• Prestation de conseils techniques sur la mise en valeur des ressources en eau et sur la conservation des sols par le personnel de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) et de la Direction générale de la recherche.

• Collaboration et coordination accrues avec les provinces de l'Ouest pour l'application des programmes existants.

• Création du Comité fédéral-provincial de coordination de l'aide aux victimes de la sécheresse.

• Le budget de l'ARAP est augmenté de 12 millions de dollars afin d'aider les agriculteurs et les collectivités à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en eau. Le budget total de 1988-1989 s'élève maintenant à 19,2 millions de dollars.

• Dans le cadre d'un programme fédéral-provincial, on a versé 2 millions de dollars aux éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique et à ceux du périmètre irrigué afin de les aider à résoudre les difficultés causées par les pénuries d'eau.

• Le Fédéral et la Saskatchewan ont conclu une entente afin de verser 3,7 millions de dollars en paiements d'assurance-récolte anticipés aux producteurs de cultures fourragères de cette province.

• Le Fédéral et la Saskatchewan se sont entendus pour autoriser les agriculteurs assurés à couper les cultures de printemps et d'automne ou à les utiliser comme pâturages pour nourrir les bestiaux.

• Le programme fédéral-provincial prévoit le versement de jusqu'à 100 millions de dollars, en paiements par sujet, aux éleveurs pour que ces derniers puissent conserver leurs troupeaux de reproduction.

• Par ailleurs, une somme de 53 millions de dollars sera répartie pour stimuler la production de fourrage vert à partir des cultures d'ensemencement tardif, ce qui garantira aux éleveurs une source d'aliments pour bestiaux pendant l'hiver.

• Les éleveurs de bovins bénéficieront d'un report d'impôt en ce qui concerne le revenu tiré en 1988 des ventes à perte de bovins, si ces pertes sont imputables à la sécheresse. Ce report pourra être prolongé, s'il le faut.

• La contribution fédérale aux programmes d'assurance-récolte de l'Ouest canadien s'élève à 145 millions de dollars.

• On surveillera de près les conditions de culture et de production au Centre du Canada, dans la région de l'Atlantique et en Colombie-Britannique.

• *Paiement final du PSCG*

Les chèques sont dans le courrier

OTTAWA - Le paiement final versé dans le cadre du Programme spécial canadien pour les grains (PSCG), prorogation 1987, devrait parvenir sous peu aux agriculteurs.

Ce sont le ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, et le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, qui en ont fait l'annonce.

Les agriculteurs des quatre coins du pays recevront donc bientôt un chèque représentant leur part du paiement final; un paiement provisoire leur avait été envoyé en février. Rappelons que le PSCG - 1987 a versé une aide de 1,1 milliard de dollars aux producteurs canadiens de céréales et d'oléagineux.

Le PSCG contribue à atténuer les effets des bas prix qui découlent de la guerre des subventions opposant les États-Unis à la Communauté économique européenne.

Ce paiement final s'adresse à tous les agriculteurs qui ont présenté une demande de participation au PSCG, prorogation 1987. Par ailleurs, les producteurs qui prennent part pour la première fois au Programme, de même que les apiculteurs et les producteurs de luzerne de transformation, se verront remettre en ce seul chèque la totalité du montant sollicité.

Chaque agriculteur recevra un état de compte d'ici à la fin de l'été.

Les taux d'aide finals pour les cultures admissibles ont été majorés de 2,7% par rapport aux taux préliminaires annoncés précédemment. Ces taux ont été calculés après réception des formulaires faisant état des surfaces admissibles.



Editorial

Guy Lacombe

Une loi qui protégerait toute vie

La situation dans laquelle se trouvent présentement nos parlementaires d'Ottawa est drôlement inquiétante. D'une part, ils ont tous hâte d'aller en vacances, et tout le monde peut comprendre cela, mais d'autre part, ils sont aux prises avec un projet de loi gênant qui est comme un couteau à deux tranchants: toute solution risque de déplaire à un très fort pourcentage de la population. Il s'agit, bien sûr, du projet de loi sur l'avortement: une bien pénible situation à la veille des élections...

Le gouvernement a essayé de s'en sortir en ayant recours à un truc de procédure qui l'aurait tiré d'embarras. Il a proposé trois options qui auraient été suivies d'un vote libre sur ces options. La première serait que l'avortement devrait être accessible à toute femme dont la vie ou la santé serait sérieusement menacée par une grossesse; selon la seconde, l'avortement serait accessible sans condition à toute personne qui en ferait la demande; et enfin la troisième permettrait un avortement seulement dans les premiers temps de la grossesse. Les partis d'opposition ont refusé cette procédure parce qu'en réalité il s'agirait d'un projet de loi qui présente une motion principale flanquée de deux amendements contradictoires.

Il est évident qu'il doit y avoir des députés qui sont tourmentés jusqu'aux tréfonds de leur conscience avec ce projet de loi. Mais les journaux nous laissent entendre que la grande préoccupation de nos représentants est de «s'en tirer» en perdant le moins de votes possible. On ne parle pas beaucoup de principes. Voilà ce qui est inquiétant!

«La tradition légale du Canada a toujours été de défendre la vie de la conception jusqu'à la mort naturelle, déclare la Conférence des évêques catholiques du Canada. Cette tradition exige donc une nouvelle loi qui respecterait la vie d'un enfant à naître et ce dans le contexte d'une politique sociale générale dont le but serait de construire une société accueillante à la vie».

Ce disant, les évêques catholiques ne nient pas la complexité du problème et les déchirements que certaines situations concrètes peuvent provoquer. Mais ils établissent clairement le principe que «le droit à la vie elle-même doit avoir la primauté». «Il n'est pas question, disent-ils encore, de priver les femmes de leurs droits. Ce qui est important, c'est de voir comment ont peut régler la situation conflictuelle relative aux droits de la mère et de l'enfant; voilà ce dont une éventuelle loi sur l'avortement devrait tenir compte».

Toutes les législations qui visent à protéger nos forêts, nos lacs, nos rivières, notre faune, notre flore, l'air que nous respirons, bref notre qualité de vie et celle des générations à venir sont toujours accueillies avec enthousiasme par la population.

Ici, nous parlons d'enfants à naître, incapables de se défendre eux-mêmes, «des enfants à naître, dit Joe Borowski de Winnipeg, qui ont les même droits constitutionnels que les autres citoyens, c'est-à-dire le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne», de même qu'une égale protection devant la loi.

Tout cela va bien au-delà de vacances écourtées ou de votes à recueillir aux prochaines élections. Les Canadiens sont en droit de s'attendre à ce que leur gouvernement démontre que le Canada est une société respectueuse de la vie humaine quel que soit le stade de son développement.

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Violette Linden

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe. Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

La pensée de la semaine...

Le seul moyen d'avoir des amis c'est d'en être un.

— *Emerson*

Caricature



• Un réseau de presse nationale

Une initiative de l'APFhQ

OTTAWA - À l'automne 1984, l'APFhQ recevait son accréditation à titre de membre de la tribune parlementaire à Ottawa. Dans les mois qui suivirent, Paul de Broeck réalisait, pour le compte de l'APFhQ, un reportage sur les députés fédéraux francophones, à être publié dans la presse écrite minoritaire. Cette initiative allait faire naître un projet intéressant: installer en permanence un correspondant sur la Colline pour alimenter en nouvelles qui les concernent, les journaux de la presse minoritaire.

Après plusieurs démarches, tant auprès du Ministère des Communications que du Secrétariat d'État, le projet s'est développé, pour finalement prendre la forme d'un réseau de presse nationale par et pour les francophones hors Québec.

D'autres expériences ponctuelles, comme la chronique d'information présentée en collaboration avec la Fédération des Francophones hors Québec en 1986-87 et plus récemment la couverture du Colloque National des Parents Francophones, allaient démontrer le réel besoin d'un outil de communications permettant aux francophones hors Québec d'être informés des questions qui les touchent.

Toutes les pièces du casse-tête étaient en place. Ils suffisaient de les assembler. En effet l'APFhQ compte 23 journaux membres répartis à travers le pays. En les interreliant, le réseau prenait forme.

Il fallait donc concevoir une infrastructure physique qui allait permettre d'acheminer l'information dans un délai et à des coûts raisonnables. Après avoir commandé une étude de faisabilité pour un réseau de télécommunications et s'être vue octroyer une première subvention par le Secrétariat d'État du Canada, l'APFhQ allait de l'avant avec le projet.

Autres sources de financement

Des démarches seront entreprises incessamment auprès d'autres instances gouvernementales, pour aider au financement de ce réseau. Les journaux membres seront appelés à cotiser un abonnement annuel pour se prévaloir de ce service. Aussi, l'APFhQ envisage la possibilité d'offrir des abonnements aux radios communautaires, aux journaux du Québec et à tout autre organisme susceptible de s'intéresser à la francophonie hors Québec, en donnant bien sûr, la préséance à ses journaux membres.

Teneur de la nouvelle

Le réseau de presse de l'APFhQ devra véhiculer une information de type nationale, parlant à la fois du politique, de l'associatif, et des divers organismes d'intérêt pertinents à la francophonie hors Québec. L'information régionale ou provinciale ayant un intérêt national et les dossiers de nature à conscientiser les lecteurs sur l'identité propre à la communauté francophone hors Québec, viendront compléter le contenu des nouvelles de ce réseau.

Implantation du réseau

Un employé permanent agissant à titre de rédacteur-recherchiste sera donc embauché dans le cadre de ce programme et entrera en fonction dès le 15 août 1988. «La production hebdomadaire de nouvelles commencera à la mi-septembre», de souligner M. Wilfred Roussel, le directeur général de l'APFhQ, qui s'est dit très heureux de voir se débloquer ce dossier en pensant déjà à donner plus d'ampleur au réseau dès la deuxième année de fonctionnement. Ce dernier concluait en ces termes: «L'information nationale est le ciment qui unifiera les autres démarches et interventions des francophones hors Québec visant à leur donner une dignité et un sentiment d'appartenance».

• Loi C-72

La FFHQ se réjouit de l'adoption de la loi sur les langues officielles

OTTAWA - La Fédération des francophones hors Québec se réjouit de l'adoption en 3e lecture du projet de Loi C-72 sur les langues officielles, plus d'un an après son dépôt à la Chambre des communes.

«Ce n'est pas sans obstacles majeurs que ce projet de loi a franchi les différentes étapes du processus parlementaire mais nous sommes heureux aujourd'hui que le projet ait franchi l'étape de la troisième lecture» a déclaré le président, M. Yvon Fontaine.

La nouvelle loi donnera maintenant au gouvernement fédéral un rôle de promotion et de développement des communautés de langue officielle; elle rendra également le système judiciaire plus égalitaire en matière linguistique. La nouvelle loi permettra également une prestation de services fédéraux dans les deux langues basée sur la nature des bureaux et à partir de la notion de demandes importantes. Aussi, les pouvoirs du Commissaire aux langues officielles seront renforcés.

«La nouvelle loi n'assurera pas une égalité immédiate du français et de l'anglais au sein des institutions fédérales. Cependant, en appliquant une réglementation généreuse, elle devrait permettre une plus grande égalité d'utilisation des deux langues officielles» de faire remarquer M. Fontaine.

Le président a tenu à souligner la collaboration des trois partis politiques fédéraux dans le processus d'adoption de cette loi ainsi que la contribution active de certains ministres et parlementaires.

«Je déplore toutefois l'attitude de certains députés d'arrière banc qui rêvent d'un Canada unilingue anglais et qui font fi de la réalité canadienne» de conclure M. Fontaine.

Nouvelles régionales

• *Rendez-vous '88*

Environ 900 personnes se rendent à la Mission

RAYMONDE MENARD

LAC-LA-BICHE - Quelle fin de semaine pour le président, M. Tom Maccagno et les membres de la Société pour la préservation de la Mission du Lac La Biche!

On estime qu'environ 900 personnes ont assisté au Rendez-Vous durant la célébration de 3 jours. Les événements ont débuté vendredi 1er juillet, journee du Canada, avec un défilé au site, et la levée de la croix et de sept différents drapeaux: le drapeau canadien, le drapeau britannique, l'ancien drapeau, le drapeau des indiens, celui de la réserve indienne du Lac des Castors, des Franco-Albertains et le drapeau diocésain. La cérémonie d'ouverture a été très touchante et sans doute aida à rapprocher les 3 cultures: francophone, anglophone et indienne. Le «O Canada» a été chanté dans les 3 langues: français, anglais et le cree. Les discours ont été très émouvants, mais ce qui a été le plus apprécié tout au cours de la fin de semaine a été l'harmonie et le dévouement de tous les bénévoles qui ont rendu cette rencontre possible.

Les visiteurs ont eu l'occasion de voir des photos et autres objets en exposition dans la vieille école. À l'occasion de cette cérémonie, un livre très spécial, «Rendez-Vous» avait été préparé par M. Mike Maccagno.

Suivant une délicieuse friture de poissons les gens ont eu l'occasion de s'asseoir près du Lac pour le spectacle de la soirée, Talent à la Carte. Les artistes de la soirée étaient: Crystal Plamondon-Ladouceur, Réginald Plamondon, Darrell Plamondon, Rick Gray, Eva Ladouceur, Vanessa Plamondon, Émille Plamondon, Simone Cadieux, Leanne Cadieux, Sherry Lee Plamondon, Shawn Plamondon, Ernie Cardinal et Priscilla Morin.



Les «Voyageurs» arrivent en canot, comme le faisaient les ancêtres, en compagnie de Mgr Raymond Roy, évêque du diocèse de Saint-Paul, qui a célébré la messe au cours du Rendez-vous '88. *(Photo Raymonde Ménard) Voir autres photos en page 7...*

Le veillée s'est terminée avec un feu d'artifice et un feu de joie.

La 2e journée a été remplie de diverses activités et donna l'occasion aux visiteurs d'échanger des souvenirs et de se faire de nouveaux amis. Un banquet et une danse eurent lieu à la salle communautaire de Plamondon avec plus de 400 personnes qui avaient choisi de célébrer ensemble.

Le dimanche matin, les gens attendaient dehors près du Lac La Biche l'arrivée symbolique de Monseigneur Raymond Roy en petit canot. Il était accompagné des «Voyageurs». La messe du dimanche a été célébrée dans les 3 langues.

Les cérémonies de clôture ont eu un impact très spécial sur tous les participants et peut-être que tous seront plus riches de l'expérience de fraternité vécue au Rendez-Vous Culturel '88.

• *Voyages*

Quatre jeunes de l'Alberta en stage au Québec

EDMONTON - Quatre jeunes francophones de notre province, par la filière de la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta, auront la chance d'aller suivre un stage au Québec du 7 au 28 juillet 1988, dans le cadre du projet CRB «Tu es jeune viens voir le Québec».

Ce projet est rendu possible grâce à la Commission Nationale des Parents Francophones (C.N.P.F.), en collaboration avec les fédérations de parents des différentes provinces canadiennes.

Il permettra à ces jeunes francophones vivant en milieu minoritaire, de vivre une expérience de trois semaines dans un climat majoritairement francophone.

Pour l'Alberta, les heureux participants sont:

- **Dorice de Champlain**, de Legal
- **Jacqueline Maisonneuve**, de Donnelly
- **Marc Piquette**, de Plamondon
- **Nicole Savoie**, d'Edmonton

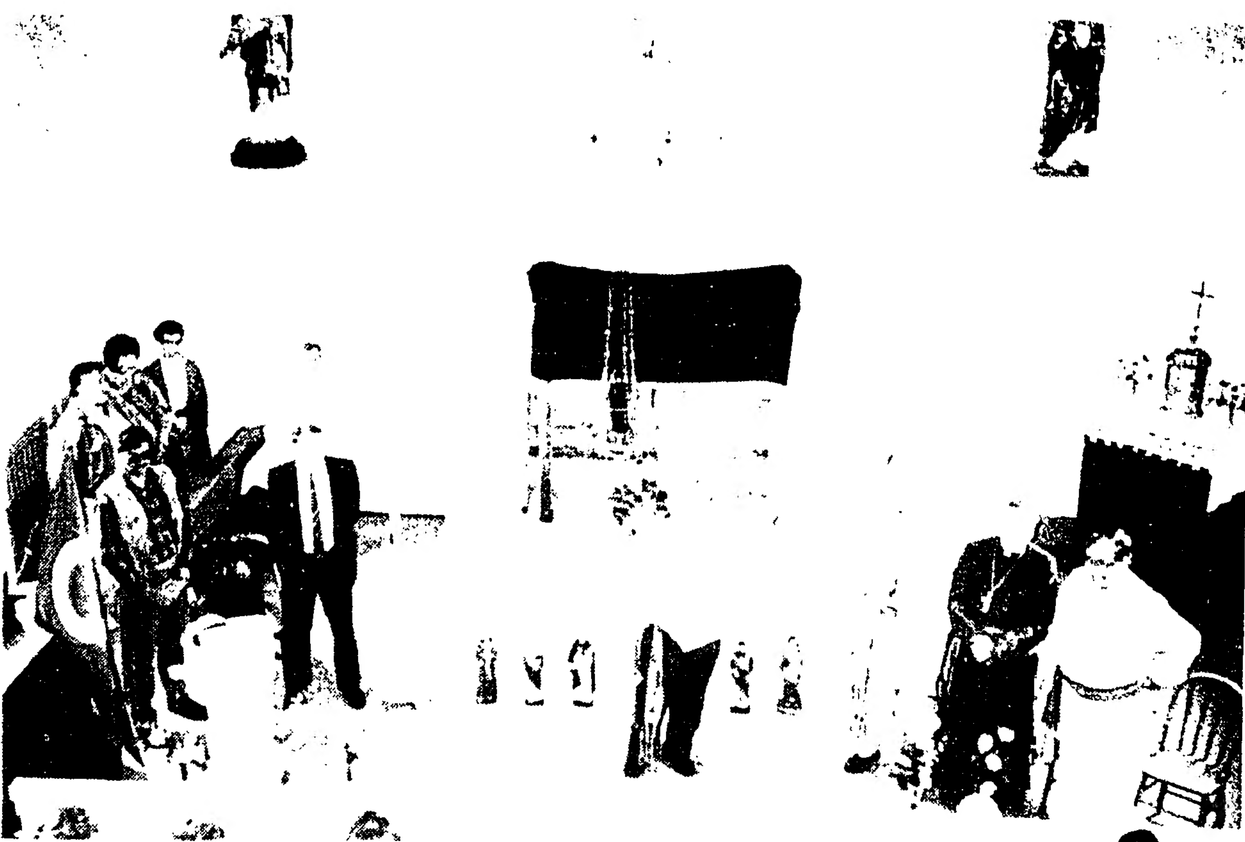
Pendant leur séjour, ces jeunes hommes et jeunes filles participeront à divers activités telles que:

- visite historique du vieux Montréal,
- du vieux port de Montréal,
- de l'exposition Borduas au musée des Beaux Arts,
- du stade olympique,
- de l'usine Bombardier,
- du complexe Desjardins avec rencontre des responsables du mouvement des Caisses Populaires Desjardins
- de la Société Généalogique Canadienne
- de l'île d'Orléans
- de l'Assemblée Nationale
- de la Mairie de Québec
- préparation d'un vidéo du voyage, rappelant les visites effectuées et les expériences vécues
- ateliers (théâtre - chansons - arts plastiques)
- etc...

qui ne sont qu'une infime partie du programme d'activités préparé à leur intention, durant les 16 jours qu'ils passeront à Montréal et les 4 jours à Québec.

À leur retour, ces jeunes francophones deviendront les ambassadeurs de la langue française, auprès des jeunes franco-albertains et des adultes, à la demande des comités de parents et des écoles.

• *Rendez-vous '88*



Une partie de la foule qui assistait à la messe et aux cérémonies qui se déroulaient à la Mission lors du fameux Rendez-Vous '88. Tom Maccagno et les organisateurs de cet événement sont sûrement réconforté par ce geste de solidarité de la part de la population du Lac La Biche et des environs. *(Photo Raymonde Ménard)*



Nous apercevons quelques dignitaires lors de cérémonies qui se sont déroulées à l'intérieur de l'église située sur le site historique de la Mission du Lac La Biche, *(Photo Raymonde Ménard)*

• *Nouveau directeur*

M. Laurier Amiot en poste à l'école de Plamondon en septembre

LINA LABONTE

PLAMONDON - M. Laurier Amiot, le vice-principal actuel de l'École de Plamondon a été choisi par la Commission scolaire de Lac La Biche comme le nouveau directeur de l'école. Il commencera à ce poste en septembre prochain.

À l'âge de onze ans, Laurier déménagea au Lac des Oeufs avec sa famille, en 1955, et continua son éducation primaire à l'école de Plamondon. Il compléta son baccalauréat en éducation à l'université de l'Alberta en 1968, et il détient une maîtrise de l'université d'Oregon.



Laurier Amiot

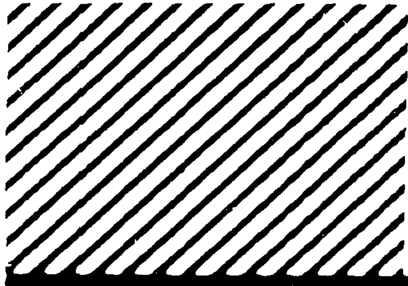
Laurier est employé par la Commission scolaire de Lac La Biche depuis 1968. Il a obtenu l'expérience d'enseignement à tous les niveaux de l'élémentaire et du secondaire. En 1970, il a prit la position de vice-principal de l'école de Plamondon.

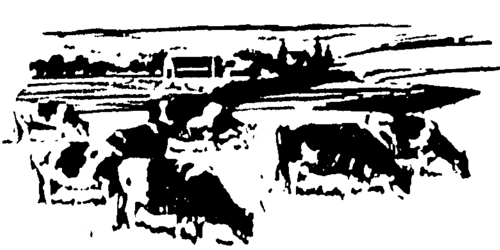
Laurier croit fermement à la philosophie suivante: «pendant toute expérience positive que l'élève rencontre et vit à l'école en voyant que ses professeurs comme humains, s'entraident les uns les autres, et sont là pour l'aider à grandir et réussir dans tous les domaines, émotionnel, physique, social et académique, il croit que l'élève peut et sortira du système scolaire comme individu compatissant et aimant qui désirera mieux faire dans la vie pour les autres, et qui appréciera la beauté et les splendeurs du Seigneur et qui pourra raisonner, solutionner les problèmes et faire des choix prudents que la vie moderne nous offre.»

Laurier est un ferme supporter et promoteur d'un Canada bilingue et multiculturel. Il croit «qu'un peuple devient plus unique et plus complet avec une connaissance accrue de sa langue, sa religion et sa culture. C'est la clé qui ouvre de nombreuses portes.

Il croit aussi, d'après sa philosophie personelle, que «l'école et la communauté ne font qu'un, au point qu'un membre de l'une ou l'autre ne peut donner sans donner de lui même à l'une et à l'autre».

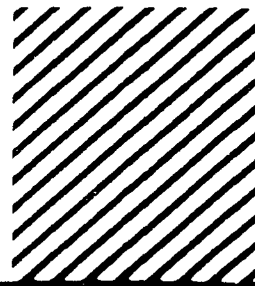
Avec cette philosophie, Laurier nous assure qu'il désire continuer de donner de lui même à sa communauté. Bonne chance Laurier!





Parlons...

AGRICULTURE



• *Stabilité du revenu agricole*

L'Alberta connaîtra un léger gain de 7,9%

Les économistes d'Agriculture Canada prévoient que le revenu agricole net réalisé cette année restera au niveau record de 1987, soit 5,52 milliards de dollars.

Ce phénomène s'explique du fait que l'augmentation des dépenses d'exploitation et des frais d'amortissement fera contrepoids à la hausse des recettes en espèces.

Les perspectives de revenu varient énormément d'une province à l'autre. On s'attend à des revenus plus faibles dans toutes les provinces situées à l'est de la Saskatchewan, à l'excetion de Terre-Neuve; ces reculs seront surtout attribuables a la diminution des revenus des éleveurs de porcs et des producteurs de pommes de terre.

Dans l'Ouest, les prévisions de revenu sont fortement tributaires du dénouement de la présente sécheresse. À la faveur de recettes plus élevées en productions tant végétales qu'animales, les agriculteurs de la Saskatchewan devraient voir leurs revenus faire un bond important de 17,5%, malgré la faible réduction des paiements de l'État. De leur côté, l'Alberta et la Colombie-Britannique enregistreront probablement des gains modérés de 7,9 et de 2,7%, respectivement.

On prévoit que les recettes agricoles totales en espèces progresseront de plus de 2% en 1988, grâce à la stabilité des recettes tirées du bétail, à la hausse des recettes des productions végétales et à la hausse des autres recettes en espèces. L'amélioration des perspectives pour les cultures oléagineuses, horticoles et spéciales devrait contrebalancer amplement les baisses prévues des revenus des producteurs de pommes de terre et de grains.

Dans l'ensemble, les recettes des productions animales devraient être au même niveau qu'en 1988. Les faibles augmentations des revenus des éleveurs de bovins et de volailles et des producteurs laitiers atténueront l'effet de la baisse des recettes de éleveurs de porcs.

Les dépenses d'exploitation et les frais d'amortissement atteindront 16,1 milliards de dollars cette année; il s'agit là d'une hausse modérée qui est surtout attribuable à la hausse des prix des principaux facteurs de production, tels les carburants, les engrais, la main-d'oeuvre, les réparations de machines et les aliments pour animaux. On s'attend à ce que la baisse des frais d'intérêt et des dépenses en pesticides et en graines de semence neutralise partiellement l'effet de ces hausses.

La commission du blé va recommander une augmentation d'ici le 15 juillet

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle allait recommander une augmentation des acomptes à la livraison de 1988-1989 d'ici le 15 juillet. En attendant, la Commission fait remarquer que les producteurs peuvent livrer leur grain en vertu de bons de stockage jusqu'à ce que la situation des prix s'éclaircisse.

Les acomptes à la livraison sont fixés par le gouvernement fédéral, puisque c'est lui qui a la responsabilité de couvrir les pertes des différents comptes de mise en commun de la Commission. Par contre, c'est la Commission qui établit s'il y a lieu de faire un versement intérimaire. Au cours de ces derniers jours, la Commission a reçu des appels demandant une augmentation des acomptes de la campagne 1988-1989 qui commencera le 1er août.

La Commission a dit que les événements du mois dernier étaient en faveur d'une augmentation des acomptes mais qu'il était encore trop tôt pour faire des recommandations vu l'incertitude au niveau du marché. Elle a ajouté qu'elle ferait ses recommandations vers le 15 juillet lorsque la situation serait plus claire.

• *Réforme fiscale*

Détails des propositions touchant les pertes agricoles

OTTAWA - Le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, a fait connaître le détail des nouvelles règles fiscales applicables aux pertes agricoles et proposées dans le projet de loi visant à mettre en oeuvre les mesures de réforme fiscale qui seront déposées au Parlement.

«Cet exposé des règles, qui comporte des exemples, aidera les agriculteurs et leurs conseillers à comprendre le fonctionnement de base des nouvelles dispositions», a déclaré le ministre.

Les propositions sont le fruit des consultations approfondies qui ont été tenues depuis le début de l'année avec des organismes agricoles d'un bout à l'autre du pays. M. Wilson a déclaré que ces consultations avaient fourni un cadre utile de discussion au sujet des règles sur les pertes agricoles et a exprimé ses remerciements pour l'aide apportée par les organismes du secteur agricole à cette occasion.

Les mesures touchant les pertes agricoles s'appliqueront généralement à l'année d'imposition 1989. Elles auront pour effet:

- de maintenir la comptabilité de caisse pour les agriculteurs;

- d'étendre à tous les stocks agricoles le mécanisme souple de choix relatif au bétail - qui permet d'étaler le revenu;

- d'instaurer un rajustement obligatoire des stocks au titre des articles achetés existants au cours des années où la comptabilité de caisse engendre une perte agricole (sous réserve de dispositions transitoires);

- d'accroître le montant des pertes agricoles - à concurrence de $2,500, plus la moitié des $12,500 suivants de pertes agricoles - pouvant être déduites au cours d'une année des autres sources de revenus par les agriculteurs, sous réserve des règles sur les pertes agricoles restreintes; et

- de permettre que la déduction de certains frais d'amélioration foncière, comme les tuyaux de drainage, soit reportée à une année d'imposition ultérieure.

Deux autres propositions qui figuraient dans les documents de réforme fiscale de juin 1987 et dans le document d'étude de décembre 1987 intitulé **Régime fiscal des pertes agricoles** ont été différées en attendant que le processus de consultation soit complété. Elles remplacent les critères subjectifs qui s'appliquent actuellement pour déterminer la déductibilité des pertes agricoles par de nouveaux critères objectifs fondés sur les bénéfices et les recettes brutes d'une exploitation agricole. Les consultations entreprises au sujet de ces dispositions, conformément au document d'étude de décembre 1987, ne sont pas encore terminées, en particulier celles concernant les aspects administratifs des dispositions proposées visant les agriculteurs débutants. D'ici l'instauration de ces règles, le plafond de pertes agricoles déductibles prévu à l'article 31 de la loi dans le cas des contribuables dont l'agriculture n'est pas la source principale de revenu, est relevé de la manière indiquée précédemment.

• *Bonne nouvelle*

Les prix du blé continuent d'augmenter

Selon les économistes d'Agriculture Canada, la situation mondiale du blé en 1988-1989, par rapport à l'année précédente, se caractérisera par des disponibilités et des volumes d'échange moindres, et des prix plus élevés.

Pour la seconde année consécutive, la consommation totale de blé devrait dépasser la production, ce qui contribuera à ramener les stocks mondiaux à leur plus faible niveau depuis 1982-1983.

On s'attend à ce que la production canadienne atteigne 25,3 millions de tonnes, ce qui, compte tenu des stocks de début de campagne plus faibles, devrait faire tomber les disponibilités totales à 35,4 millions de tonnes, soit un recul de 3,9 millions de tonnes.

Si la sécheresse actuelle persiste tout au long de juillet dans l'Ouest du Canada, la production canadienne de blé pourrait accuser une baisse supplémentaire de 15%. La production de blé dur serait particulièrement touchée, car elle est concentrée dans les régions où les réserves en eau du sol sont les plus près du niveau critique.

Les prix moyens du blé à la production aux États-Unis au cours de la campagne 1988-89 devraient s'inscrire dans la fourchette de 2,80-3,20$ U.S. le boisseau, contre 2,55$ en 1987-1988. Toutefois, ce renchérissement risque d'être de courte durée, puisque l'on prévoit une hausse de la production en 1988-1989, par suite d'une réduction des surfaces touchées par le programme de mise de côté.

Les perspectives de rendement en blé sont également plus faibles aux États-Unis en raison de la sécheresse.

Les modifications apportées à la politique de double prix du blé entreront en vigueur au cours de la campagne 1988-1989, si bien que le prix du blé de consommation humaine au Canada se fondera sur le marché nord-américain. Au cours des campagnes subséquentes, les agriculteurs de l'Est se laisseront peut-être tenter par d'autres cultures, ce qui pourrait entraîner un renversement de la tendance à la hausse de la production de blé.

Parallèlement, on s'attend à ce que les exportations canadiennes diminuent en 1988-1989 et que nos prix à l'exportation augmentent.

• *Rendez-vous '88*

La Mission «Notre-Dame-des-Victoires» reçoit 1,1 million $

RAYMONDE MENARD

C'est au Rendez-vous Culturel '88 qu'une partie du rêve de M. Tom Maccagno et de la Société pour la préservation de la Mission se réalisa.

À la cérémonie de clôture M. Jack Shields, membre de la Chambre des Communes de la circonscription d'Athabasca et M. Greg Stevens, ministre de la Culture et du Multiculturalisme, ont annoncé que le gouvernement versera 1,116,300$ pour la restauration de la Mission. Après l'annonce de cette bonne nouvelle M. Tom Maccagno, président de la société, prit la parole pour déclarer qu'il s'agissait là d'un «véritable miracle».

La surprise et la joie étaient très évidentes chez tous présents à la cérémonie et la bonne nouvelle fut accueillie par une ovation. Un président jubilant embrassa les deux représentants du gouvernement «porteurs de la bonne nouvelle».

Soulignant l'importance historique de la Mission, M. Stevens précisait que «les travaux de restauration rendront le site copie conforme à l'original, ainsi la Mission retrouvera toute sa beauté originale. Les bâtiments d'origine qui demeurent sur le site seront restaurés, et les bâtiments qui ont été détruits seront reconstruits.»

La Mission Notre-Dame-des-Victoires, a été fondée par les missionaires Oblats en 1853. Les bâtiments qui restent sur le site sont: le couvent, le presbytère, l'église, l'école et quelques bâtiments de ferme. En septembre 1987 le site avait été déclaré lieu historique provincial par M. Denis Anderson, ministre de la Culture de l'époque. C'est aussi à cette date que M. Tom Maccagno avait fait l'annonce d'un Rendez-vous Culturel '88.

L'argent est remis par Canada Alberta Northern Subsidy Agreement qui est un programme conjoint des gouvernements fédéral et provincial, et il est versé directement à la Société pour le projet de restauration de la Mission qui prendra environ 3 ans à compléter.

En plus du 1,1 million M. Stevens annonçait que la Société recevra 34,000$ de l'Alberta Government Historical Resources Foundation. Par ailleurs le ministre Stevens présenta à M. Maccagno un chèque de 3,000$ pour l'aider à défrayer les dépenses du Rendez-Vous Culturel.

Le ministre Stevens, dans son discours, déclarait que: «la place de la Mission dans l'histoire de l'Alberta ne peut plus être niée». La Mission illustre des thèmes dominant dans l'histoire de l'Alberta, tels le commerce des fourrures, la colonisation par les pionniers et les activités des missionnaires. Il a par ailleurs mentionné l'attraction que cette belle région pourrait avoir sur les vacanciers dans les années à venir et a indiqué que des fonds additionnels pourraient être reçus du Community Tourist Action Plan, pour développer davantage les thèmes du tourisme dans la région.

M. Jack Shields, membre de la Chambre des Communes, indiqua qu'il avait travaillé avec M. Tom Maccagno durant un an pour recevoir ces argents et ajouta que c'était seulement un premier pas. «Nous voulons plus d'argent car je crois que ceci va devenir une attraction touristique majeure».M. Shields évalue que 3 millions seraient nécessaires pour compléter le travail de restauration.

Carrières et professions

• *APFhQ*

26 éditeurs participent à l'assemblée annuelle à Vancouver

OTTAWA - L'assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFhQ) avait lieu du 5 au 10 juillet 1988. L'hôte de cette treizième assemblée était M. Jacques Baillaut, éditeur du Soleil de Colombie. À cet effet, il recevait à Vancouver les 26 éditeurs membres de l'APFhQ.

Plusieurs thèmes abordés, dont la nouvelle Loi C-72 et l'instauration d'un réseau de Presse nationale, figuraient au programme. Parmi les événements de l'assemblée se trouvait la traditionnelle remise des prix d'excellence qui se déroulait dans le cadre du banquet annuel.

Parmi les personnalités invitées on pouvait noter la présence du Sous-secrétariat d'État, M. Alain Landry, et de M. André Simard aussi du Secrétariat d'État, et celle de l'honorable Bill Ree, Ministre du Tourisme de la Colombie-Britannique. Étaient aussi présents, M. Jean-Claude Gobé, député de Lafontaine à l'assemblée nationale du Québec, représentant le ministre Gil Rémillard, Mme Diane Bilodeau du Secrétariat des Affaires intergouvernementales du Québec (S.A.I.C.), ainsi que M. Sylvio Marin, représentant de la Fédération des Francophones hors Québec, pour n'en nommer que quelques-uns.

Cette 13e assemblée annuelle, bien que fort chargée, a tout de même permis aux éditeurs provenant de toutes les parties du Canada, de renforcer leurs orientations respectives et de jeter les bases de projets inédits favorisant l'accroissement du réseau de presse francophone.

À l'horaire cette semaine

Samedi 23 juillet

- 11h00 **Univers des sports**
- 12h15 **Baseball des Expos: Montréal à Cincinnati**
- 15h00 **Héros du samedi**
- 16h00 **Semaine parlementaire à Ottawa**
- 16h30 **Connaissance du milieu:** Différentes techniques de pêche employées par les oiseaux dont le balbuzard.
- 17h00 **Une terre... une conquête**
- 18h00 **Téléjournal**
- 18h05 **La vie secrète des animaux:** Un lion des temps bibliques
- 18h30 **Samedi de rire.** Invités: René Simard et Pierre Verville.
- 19h30 **Faune nordique**
- 20h00 **Le Stampede de Calgary**
- 21h00 **Degas.** Documentaire sur Edgar Degas.
- 22h00 **Téléjournal**
- 22h20 **Les nouvelles du sport**
- 22h35 **La politique fédérale**
- 22h45 **Télé-sélection: Typhon sur Nagasaki.** Drame d'aventures avec Danielle Darrieux, Jean Marais et Kishi Keiko. (fr.-jap. 56).

Dimanche 24 juillet

- 11h00 **Grand prix de Formule I.** Allemagne Fédérale.
- 12h15 **Baseball des Expos: Montréal à Cincinnati.**
- 15h00 **Films d'art: Le plus grand musée du monde.**
- 16h00 **Semaine verte**
- 17h00 **Second regard**
- 18h00 **Téléjournal**
- 18h02 **Le vagabond**
- 18h30 **Le clan Campbell: L'enfant du hasard.**
- 19h00 **Champs-Élysées** Invités: Véronique Béliveau, Céline Dion, Gilles Vigneault, Thierry Leluron, Francis Cabrel et Guy Béart.
- 20h00 **Téléjournal/nouvelles météo**
- 20h20 **Les Beaux Dimanches: Danse à contre jour.** Drame psychologique avec Marthe Henry, Neil Munro, Rosemary Dunmore et Richard Monette. (can. 86).
- 22h10 **Les Beaux Dimanches: Les ballerines.** La vie et la carrière de dix des plus célèbres danseuses du XIXe siècle et du début du XXe incarnées par Carla Fracci. (dern. de 2).
- 23h00 **Nouvelles du sport**
- 23h15 **Ciné-club: Les lumières de ma ville.** Drame sentimental avec Guy Mauffette et Monique Leyrac. (can. 50)

Lundi 25 juillet

- 17h00 **D'une série à l'autre: Verdi. (5e de 14).**
- 18h00 **Ce soir**
- 18h30 **Vu de la terrasse**
- 19h30 **Festival Marilyn: Rivière sans retour.** Drame d'aventures avec Robert Mitchum et Marilyn Monroe. (amér. 54).
- 21h30 **Vidéo Club**
- 22h00 **Téléjournal**
- 22h20 **Le Point**
- 23h00 **Reilley, l'as des espions:** Drame d'espionnage avec Sam Neill et Jeananne Crowley. (8e de 12).

Mardi 26 juillet

- 17h00 **D'une série à l'autre: Verdi.** (6ère de 14)
- 18h00 **Ce soir**
- 18h30 **Vu de la terrasse**
- 19h30 **Les insolences d'une caméra.**
- 20h00 **Bonheur d'occasion.** Drame d'après le roman de Gabrielle Roy. Le petit Daniel meurt; sa mère accouchera d'un autre garçon tandis que son père Azarius s'engage dans l'armée.
- 21h00 **Dallas: Le testament de Bobby.**
- 22h00 **Téléjournal**
- 22h20 **Le Point**
- 22h45 **Cinéma: Inspecteur la Bavure.** Comédie policière avec Coluche, Gérard Depardieu et Dominique Lavanant. (fr. 80).

Mercredi 27 juillet

- 17h00 **D'une série à l'autre: Verdi (7e de 14).**
- 18h00 **Ce soir**
- 18h30 **Vu de la terrasse**
- 19h00 **Baseball des expos: Chicago à Montréal**
- 21h30 **Festival international de Jazz de Montréal**
- 22h00 **Téléjournal**
- 22h20 **Le Point**
- 22h40 **Cinéma: Palace.** Comédie dramatique avec Claude Brasseur et Daniel Auteuil. (fr.-all. 84).

Jeudi 28 juillet

- 17h00 **D'une série à l'autre: Verdi. (8e de 14).**
- 18h00 **Ce soir**
- 18h30 **Vu de la terrasse**
- 19h30 **Les Grands Films: Le feu de Saint-Elme.** Comédie dramatique avec Rob Lowe et Marc Winningham. (amé. 85)
- 22h00 **Téléjournal**
- 22h20 **Le Point**
- 22h45 **Univers des sports:** Championnat mondial d'athlétisme junior de Sudbury.
- 22h55 **Cinéma: La balade d'Annie et Jenny.** Western avec Burt Lancaster, Diane Lane, Amanda Plummer et Rod Steiger. (amér. 80)

Vendredi 29 Juillet

- 17h00 **D'une série à l'autre: Verdi** (9e de 14)
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **Vu de la terrasse**
- 19h30 **Génies en herbe. Série internationale.**
- 20h00 **Le sang des autres.** Drame de guerre d'après le roman de Simone de Beauvoir, avec Jodie Foster, Michael Ontkean et Michael York (dern. de 3)
- 22h00 **Téléjournal**
- 22h20 **Le Point**
- 22h45 **Nos Espoirs 88**
- 22h50 **Univers des sports:** Championnat mondial d'athlétisme junior de Sudbury.
- 23h20 **Cinéma: Signé Charlotte.** Drame avec Isabelle Huppert et Christine Pascal. (fr. 85).



DANIEL LAVOIE

coanime Champs-Élysées

dimanche 24 juillet à 19h00



La télévision de Radio-Canada
Alberta

Le COIN des JEUNES



• *Le cancer*

Une maladie qui a changé sa vie et dont elle veut partager l'expérience

Lorsque l'on est en pleine santé on ne pense pas que d'autres personnes moins fortunées doivent se battre à chaque instant de la journée pour vivre. C'est ainsi que l'apparition d'une maladie comme le cancer change les habitudes de vie d'une personne. Nous vous présentons, cette semaine, le témoignage d'une jeune fille, âgée de 16 ans, de la Nouvelle-Écosse, qui ne se décourage pas dans cette lutte.

Cher monsieur,

La fondation canadienne un monde de rêves est un organisme à but non lucratif qui se dévoue pour réaliser les rêves des enfants atteints de maladies chroniques et de maladies en phases critiques et terminales.

Le mois dernier, j'ai eu la chance de rencontrer une jeune fille de 16 ans qui a le cancer. Elle m'a dit que sa vie avait changé de plusieurs façons et au courant de la journée nous avons décidé que si d'une manière quelconque elle et moi pouvions en aider d'autres en partageant son histoire, nous devions le faire.

Nous avons toutes deux décidé qu'elle m'écrirait une lettre me racontant sa maladie, comment ça a changé sa vie, comment les gens ont commencé à la traiter différemment, etc.

Si nous pouvons atteindre d'autres adolescents qui sont dans le cas de Mary Louise ou enseigner aux gens à ne pas traiter les cancéreux d'une façon si différente ou toucher des parents qui ont besoin de la fondation pour réaliser le rêve de leur enfant, nous pensons, Mary Louise et moi, que sa lettre ci-jointe aura fait le plus merveilleux travail jamais accompli par personne: Partager et prévenir, enseigner, et, le plus important, atteindre et sensibiliser.

Nous espérons que vous serez capable d'imprimer en partie ou en entier la lettre de Mary Louise par amour pour elle et les autres enfants.

Un grand merci sincère pour l'intérêt que vous nous portez. Respectueusement vôtre,

Deborah Sims
Présidente
La Fondation Canadienne
Un Monde de Rêves
Montréal

Chère Deborah,

Jusqu'à ce que j'ai quinze ans, je croyais que je menais une vie normale. Puis environ un mois avant mon seizième anniversaire, je me suis retrouvée dans un lit d'hôpital, répondant à des questions, piquée par plusieurs aiguilles et apprenant tout concernant une maladie nommée leucémie, en d'autres mots: cancer du sang.

J'avais entendu parler du cancer avant mais pas tellement; donc quand les médecins ont dit que j'avais la leucémie, et que j'ai vu ma mère très découragée, j'ai su que c'était très grave. C'est là que tout m'a été expliqué. C'était très difficile d'entendre parler de traitements, de chimiothérapie et de tous les nouveaux médicaments mais maman et moi prenions une journée à la fois.

Au début il n'y avait pas de signe de cancer dans mon sang, mais au premier test de la moelle épinière, le cancer fût trouvé; ça ne prend environ que trente minutes habituellement pour faire ce test pendant lequel le médecin va chercher la moelle d'un os de la hanche qu'il envoie au laboratoire pour être analysée et regarde sous un microscope. Pour moi, ça a pris deux heures et demie parce que je n'avais pas de moelle, seulement des cellules cancéreuses.

On m'a diagnostiqué une leucémie lymphatique aigüe le 2 juin 1987. Ma mère a pensé que c'était préférable de ne rien cacher à nous les enfants, ma soeur aînée Alexandra, mon jeune frère Kirk et moi-même, donc je savais tout ce que ma mère apprenait sur ma maladie.

Ma grand-mère est venue de l'Île du-Prince-Edouard pour rester avec mon frère et ma soeur pendant que ma mère était avec moi à l'hôpital. Après une longue réflexion j'ai décidé d'aller contre les traitements réguliers et de participer à un programme de recherches qui impliquait 30 centres à travers les États-Unis et le Canada. Ils étudient le cancer chez les enfants et j'espère qu'ils pourront apprendre quelque chose de moi qui pourra aider d'autres enfants.

La chimiothérapie et les autres drogues ont changé mon apparence presqu'immédiatement. C'était très difficile pour moi et je me fâchais parce que les gens me montraient du doigt, me dévisageaient, riaient ou parlaient de moi tout fort en ville et à l'école. Mon visage est devenu enflé et j'ai perdu mes cheveux. Si j'avais été en chaîse roulante avec quelqu'autre maladie les gens n'auraient pas été aussi méchants.

Je me disais que j'avais déjà assez à souffrir avec mes traitements sans être également blessée de cette manière. Le fait d'avoir le cancer ne signifiait pas que j'étais une autre personne, j'étais et serai toujours moi-même. Pourquoi les gens changent-ils envers vous s'il n'y a que votre apparence extérieure de changée? J'étais toujours la même fille.

Ça fait presqu'un an que tout cela est arrivé à moi et ma famille et je suis maintenant en rémission, allant à l'école, aux danses, magasinant avec mes amies et gardant des enfants comme les autres adolescentes.

Après notre rencontre Deborah, et notre conversation au sujet de la façon dont les gens traitent les patients atteints du cancer qui perdent leurs cheveux ou changent d'apparence, ainsi que d'autres enfants atteints d'autres maladies qui changent leur apparence ou les obligent à rester en chaîse roulante, j'espère que notre idée va fonctionner.

De toute façon Deborah, toi et moi nous devons dire à ces gens de l'extérieur que nous n'avons pas changé, s.v.p. traitez-nous de la même façon, c'est déjà si difficile de passer au travers des traitements que nous devons supporter.

L'autre chose très importante que je veux dire, c'est que parler avec toi de la réalisation de mon rêve a changé beaucoup de choses pour moi. Lorsque vous m'avez dit que j'allais rencontrer le groupe Platinum blonde, mon groupe rock préféré à Halifax le 10 juin et que j'irais sur la scène avec le chanteur Mark Holmes me chantant ma chanson favorite «If You Go This Time», pour moi seule, quelque chose de grandiose est arrivé.

Rien que d'y penser m'aide à passer à travers les aiguilles et les ponctions lombaires. Ça me donne une grande satisfaction et met un sourire sur mon visage peu importe comment je me sens et parfois lorsque je pense que je vais vraiment réaliser mon rêve, je me dis que ça en vaut presque la peine.

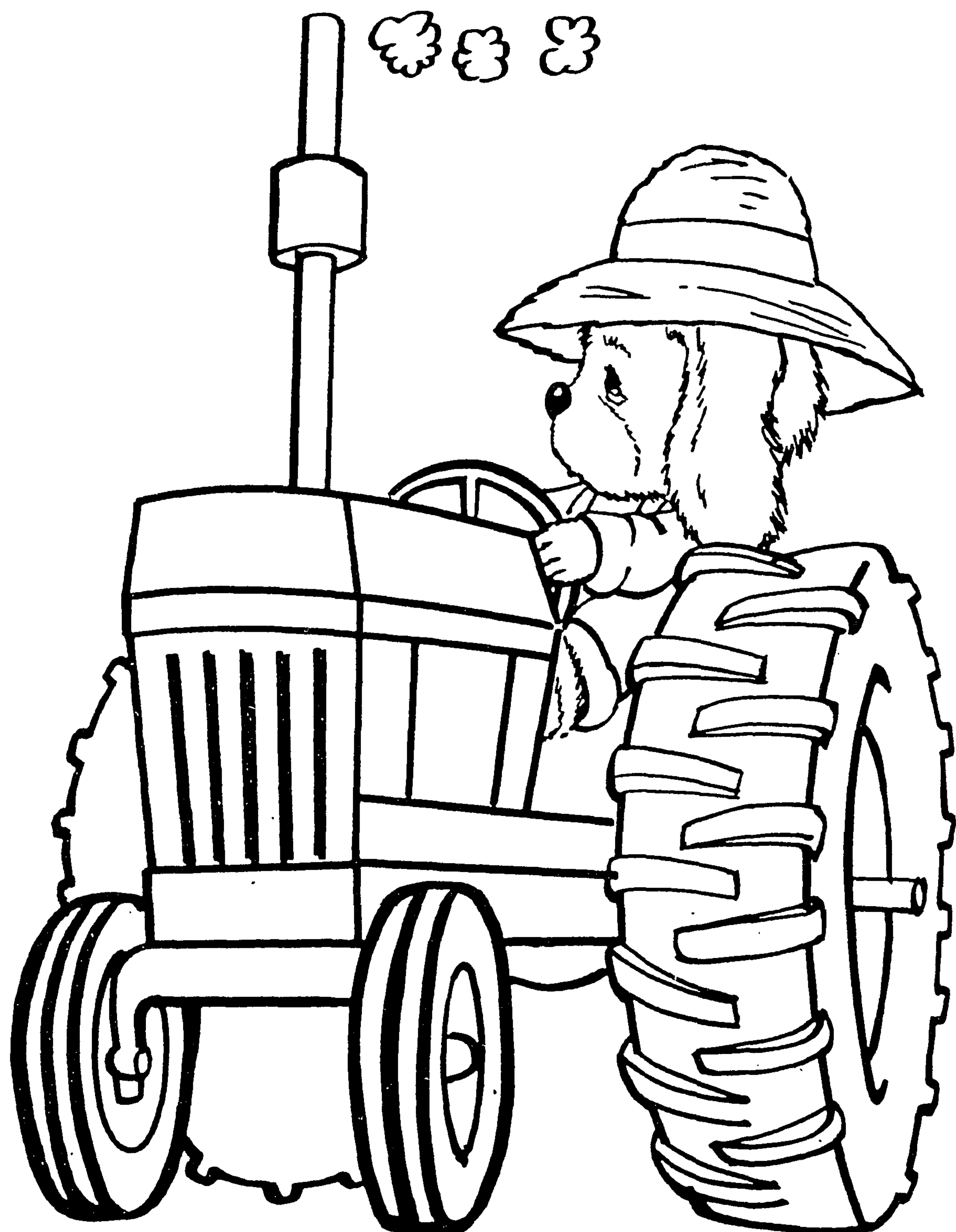
Réaliser un rêve est presque comme une récompense pour avoir à subir tous ces traitements, avaler toutes ces pilules, recevoir toutes ces aiguilles et me promener avec ce visage joufflu ou cette tête sans cheveux (ils repoussent pour la seconde fois cette année).

Deborah, j'ai peut-être le cancer, mais le cancer ne m'a certainement pas.

Merci Deborah et la fondation canadienne, un monde de rêves, pour la réalisation de mon rêve.

Mary Louise Pace
16 ans
Halifax
Nouvelle Écosse

Colorie ce dessin



Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

EDMONTON

Mère d'un fils de 14 mois GARDERAIS ENFANTS chez elle, tout près de l'école Maurice Lavallée. Contactez Denise au **467-5969**

du 24 au 29 juillet: École estivale de HOCKEY F.J.A. inf: André Provencher, **469-1344**

2 au 12 août THÉATRE EN PLEIN AIR organisé par l'éducation permanente (pour les 8 à 12 ans)

10 au 15 août. Fête nationale des Acadiennes Semaine de CAMPING au Parc provincial Pigeon Lake

11 août. Cercle d'ARTISANAT francophone d'Edmonton, 19h30, salle St Joachim

Toute personne possédant de l'information sur les CABANES À SUCRE des années antérieures est invitée à en faire part à Lisette Trottier ou à Micheline Amyotte au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au **469-4401.** Qu'il s'agisse de photographies, d'images vidéo, de témoignages, noms de personnes ressources, anecdotes ou autres, soyez assurés que vos richesses représentent une aide indispensable à la réalisation d'un projet qui tient à coeur.

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots our moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

RIVIÈRE-LA-PAIX

Cet été vous pouvez encore louer des VIDÉO EN FRANÇAIS à un nouvel endroit, la Société Historique de Donnelly, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Une vaste sélection de très bons films pour toute la famille est disponible dans les systèmes VHS et BETA. Le prix de location est de 2,00$ par cassette par jour pour les membres de l'A.C.F.A. et de 3,00$ pour les non-membres.

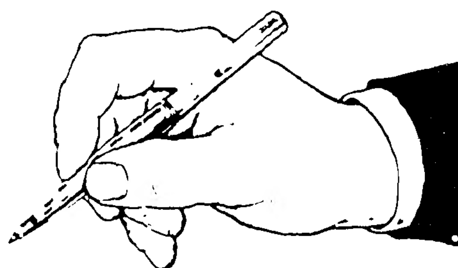
05/08

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



Ancienne adresse

Nom: ____
Adresse: ____
____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____
____

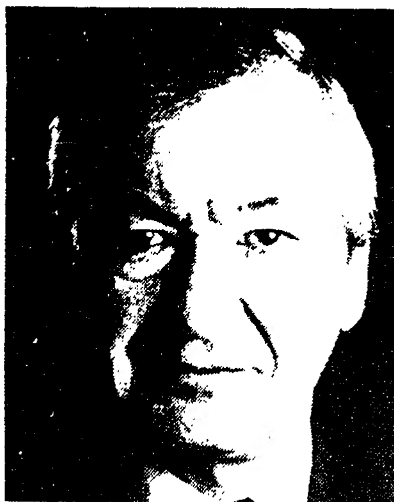
Nouvelle adresse

Nom ____
Adresse ____
____
Ville ____ Province ____
Code postal ____
à compter du ____
Téléphone: ____

• *La SRC hors Québec*

Une programmation qui répondrait aux attentes et aux besoins de la francophonie hors Québec

OTTAWA - La Société Radio-Canada a mis au point des propositions touchant la programmation qui visent à permettre aux communautés francophones à l'extérieur du Québec de mieux se retrouver aux antennes régionales et de mieux s'exprimer à l'ensemble du pays sur la chaîne de télévision française. La nouvelle a été annoncée par le président de la SRC, Pierre Juneau.



Pierre Juneau

Ces propositions sont contenues dans un rapport déposé auprès de la Commission de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, au terme d'une étude exhaustive des besoins de programmation en télévision dans les communautés francophones hors Québec.

Le rapport présente les recommandations approuvées par le Conseil d'administration de la Société, faisant suite à une évaluation en regard du mandat de Radio-Canada des demandes formulées par les représentants des communautés francophones intéressées.

L'étude a été entreprise en réponse à une demande que le CRTC avait adressée à Radio-Canada dans la décision du 26 février 1987 renouvelant les licences de réseau de télévision.

Une des premières démarches du Groupe de travail mis sur pied par la SRC a été de mener une vaste consultation auprès d'individus, de porte-parole de groupes et d'associations francophones et auprès d'artisans de la Société travaillant à l'extérieur du Québec.

Cette consultation a confirmé à nouveau l'importance vitale des services français de Radio-Canada - et de la télévision en particulier - pour l'épanouissement culturel de ces communautés et pour la sauvegarde de la langue française dans les régions où les francophones sont minoritaires.

Le rapport propose des mesures à court terme ainsi que des plans quinquennaux de développement de la programmation et d'extension du rayonnement vers les communautés qui n'ont pas accès à la télévision française de Radio-Canada.

Les plans quinquennaux présentés dans le rapport confirment aussi le besoin de financement supplémentaire dont Radio-Canada a déjà eu l'occasion de faire état aux autorités compétentes.

«Les améliorations qui peuvent être financées dans le cadre budgétaire actuel seront entreprises dans les meilleurs délais. La réalisation des plans quinquennaux dépendra de l'évolution du financement général de la Société», a dit M. Juneau.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Lame de tondeuse musicale

Cher Monsieur la Verdure: Je suis membre actif de l'association théâtrale locale, mais en ce qui concerne ma pelouse, je devrais jouer dans la production «Les Misérables» car l'extrémité de l'herbe est brunâtre. Si j'étais riche, j'arracherais ma pelouse et je recommencerais à neuf. Avez-vous d'autres suggestions?

Cher Monsieur Hugo: Une pelouse ayant des bouts d'herbe brunâtre peut ressembler au Bossu de Notre-Dame avec ses brins d'herbe inégaux penchant d'un côté. Une lame de tondeuse émoussée peut également arracher l'extrémité de l'herbe causant ainsi l'inclinaison de la pelouse ou son rebroussement. Votre pelouse sera tout simplement sensationnelle si vous conservez votre lame de tondeuse bien affûtée. Passez en revue votre livret d'entretien pour obtenir des détails sur la façon d'affûter une lame de tondeuse. En général, vous devez affûter la lame après 25 heures d'utilisation. Utilisez une lime ou une meule et affûtez au même angle qu'elle avait été limée à l'origine. Assurez-vous de laisser au moins 1/2 mm (1/64 po) de métal sur le tranchant de la lame pour plus de résistance. Puis vérifiez l'équilibre de la lame en la centrant sur le bord d'une règle. Une autre bonne façon de procéder est de laisser la lame chez un concessionnaire pour l'affûtage.

Cher Monsieur la Verdure: je ne peux pas supporter de jeter quoi que ce soit. Il me reste encore des graines pour semer des légumes de l'an passé et encore plus de cette année. Dois-je m'en débarrasser?

Cher collectionneur: Pour vérifier si les graines que vous avez accumulées au cours des dernières années peuvent encore être utilisées, enveloppez quelques graines dans une serviette en papier humide et déposez-les dans un endroit chaud pour une semaine ou plus. Si plus de la moitié des graines germent, vous pouvez les planter. Semez plus de graines des paquets en surplus que d'habitude, au cas où le taux de germination aurait diminué.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

J.P.

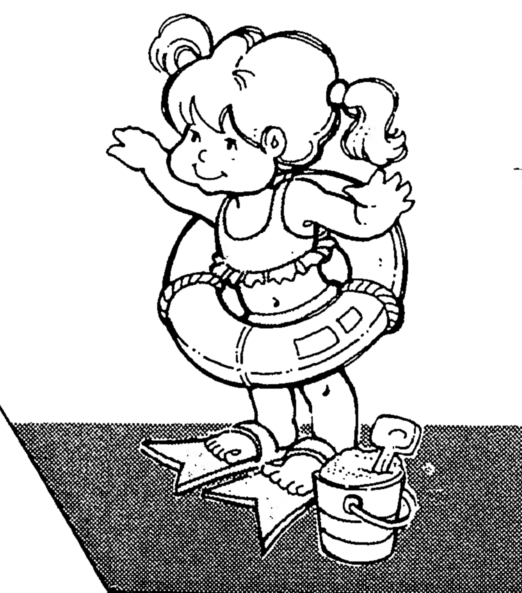
Professionnels

Cartes d'affaires

Votre rayon de soleil estival!







Le Franco

10008, 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
... Tél.: 423-6772 ...